

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7381402501

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.agriculteur-normand.com/annonces-legales/details/7381402501>

Cette annonce a été mise en ligne le **22 octobre 2024** sur **Agriculteur Normand-web**  
Pour le département : **14 - CALVADOS**

### AVIS DE CONSTITUTION

Suivant un acte en date du 16 octobre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société Civile Immobilière

DENOMINATION : MLK PATRIMOINE

OBJET : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question ; l'acquisition, la vente, la gestion des titres de sociétés et de toutes valeurs mobilières directement ou indirectement notamment par la prise de participation dans toutes sociétés ou groupement quelque soit son domaine d'activité, par voie de création de société nouvelle, par acquisition de parts sociales, d'actions ou droits sociaux, par souscription à toutes augmentations de capital, apport, fusion ou tous autres moyens.

SIEGE SOCIAL : SAINT-CONTEST (14280), 3 Rue Martin Luther King

DUREE : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS

CAPITAL : 1.000 euros divisé en 100 parts de 10 euros chacune.

GERANTS : Monsieur Simon COUTURIER, demeurant à LA REMUEE (76430), 3A rue des Balsamines, et la société SML Invest, SASU au capital de 100 euros, dont le siège social est à COLLEVILLE-MONTGOMERY (14880), 11 Rue du Val du Puy, immatriculée au RCS de CAEN sous le numéro 951 062 041

CESSION DE PARTS : les parts sont librement cessibles au profit d'un ou plusieurs associés ou au profit du ou des conjoints d'eux, toutes les autres cessions de parts sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

La société sera immatriculée au RCS de CAEN.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.  
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

**David SHAPIRO**  
Représentant permanent de Médialex